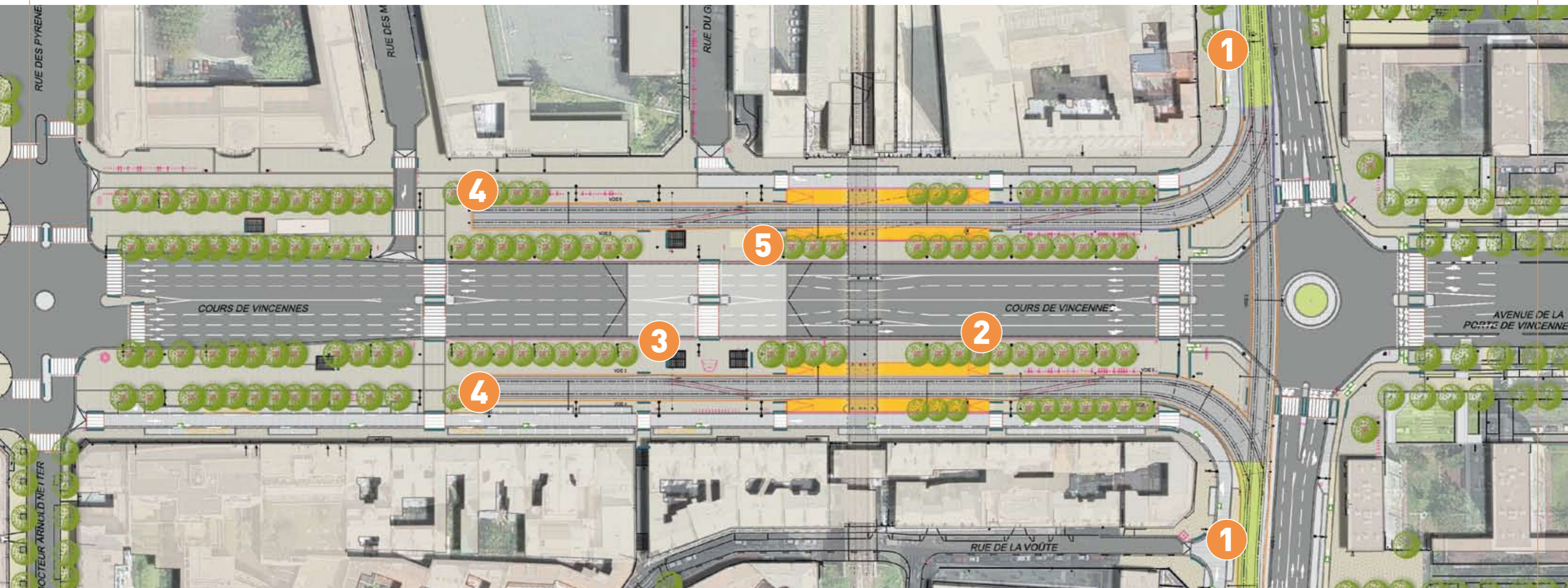


LES AMÉNAGEMENTS DE LA PORTE DE VINCENNES



1 Le tramway sur les Maréchaux

La ligne du tramway T ③ sera implantée, non plus au centre, mais sur le côté intérieur du boulevard des Maréchaux, entre la rue de Lagny (20^e) et la rue Montéra (12^e).

Le tramway ne passe plus par le centre du carrefour mais sur le côté : il ne sera pas bloqué par la circulation automobile.

2 Le tramway sur le cours de Vincennes

Les terminus des lignes nord et sud du tramway T ③ seront implantés de part et d'autre du cours de Vincennes, à la hauteur de la petite ceinture ferroviaire, et non plus l'un derrière l'autre côté nord. Le terminus de la ligne nord sera implanté au nord (20^e) et le terminus de la ligne sud, au sud (12^e), tous les deux au plus près des accès de la ligne de métro n°1. Cette solution :

- résout les problèmes de visibilité entre piétons et tramway que présentait la solution initiale ;
- évite les problèmes de sécurité posés par l'implantation des terminus en face des lycées Hélène Boucher et Maurice Ravel ;
- optimise les flux piétonniers entre le tramway et le métro ;
- respecte la symétrie du cours de Vincennes ;
- permet de préserver un plus grand nombre d'arbres.

3 La traversée piétonne du cours de Vincennes

Pour garantir la sécurité et le confort de la correspondance entre les lignes nord et sud du tramway, une traversée piétonne sera aménagée à la hauteur des accès du métro. Elle fera l'objet d'un traitement particulier :

- cheminement piéton bien visible entre les deux terminus,
- passage piéton de 6 m de large sur la chaussée, situé au centre d'un plateau surélevé et dans un matériau différencié,
- refuge de 3 m au centre du cours de Vincennes (le double des refuges actuels sur le cours),
- barrières de protection,
- feux tricolores,
- contrôle radar de la vitesse automobile dans les 2 sens de circulation.

La largeur de chaussée à traverser sera de 2 fois 9,60 m (2 fois 13,20 m à l'heure actuelle), la circulation étant réduite à 2 fois 3 voies entre la porte de Vincennes et la rue des Maraîchers. Ce cheminement piéton créera une continuité avec le passage de la Voûte, emprunté par de nombreux lycéens du 12^e arrondissement et favorisera l'usage du passage piéton souterrain existant.

4 Les manœuvres du tramway

Les manœuvres s'effectuent à 10 km/heure maximum.

- La voie de manœuvre est séparée du trottoir par une voie de réserve.
- Côté nord, la largeur du trottoir entre la voie de réserve et le lycée Maurice Ravel est de 12 m ; une station Velib' y sera installée.

5 Accès métro

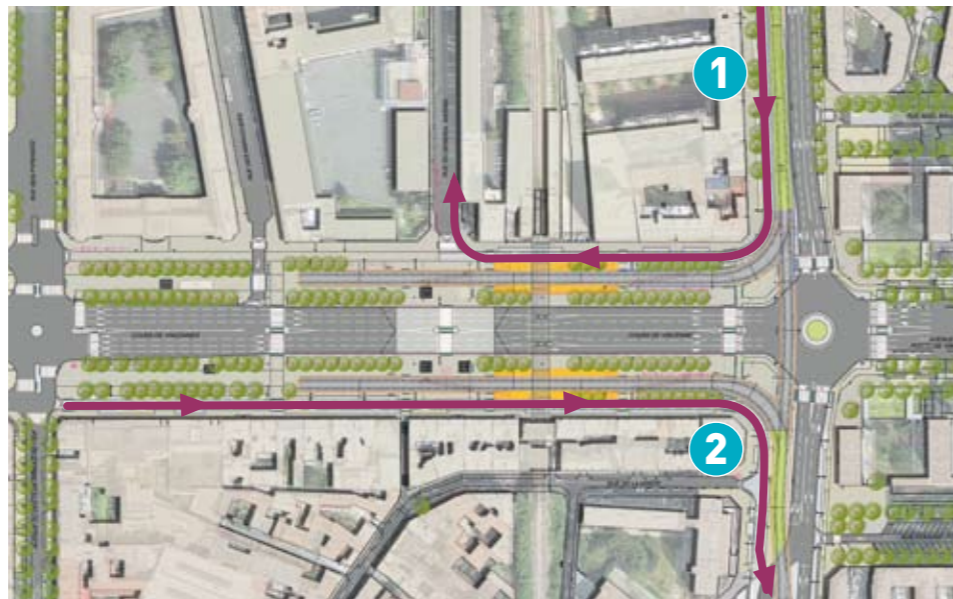
- Création d'un quatrième accès.
- Equipement de deux accès existants par un escalier mécanique montant.

Afin d'améliorer l'agrément de la vie locale et de faciliter le fonctionnement des commerces, les contre-allées sur les boulevards des Maréchaux et le cours de Vincennes seront réservées aux riverains, aux livraisons, aux services publics et aux vélos.

LES CONTRE-ALLÉES

1 Au nord, une contre-allée sera créée boulevard Davout, à la place de l'actuel couloir bus. Elle débouchera sur la contre-allée nord du cours de Vincennes, laquelle aboutit à la rue du général Niessel. Les véhicules qui l'emprunteront pourront rejoindre le boulevard Davout par la rue de Lagny.

2 La contre-allée sud du cours de Vincennes débouchera sur une contre-allée boulevard Sout, créée à la place de l'actuel couloir bus. Les véhicules qui l'emprunteront pourront accéder au boulevard Sout à la hauteur de la rue Montéra.



LIVRAISON ET STATIONNEMENT

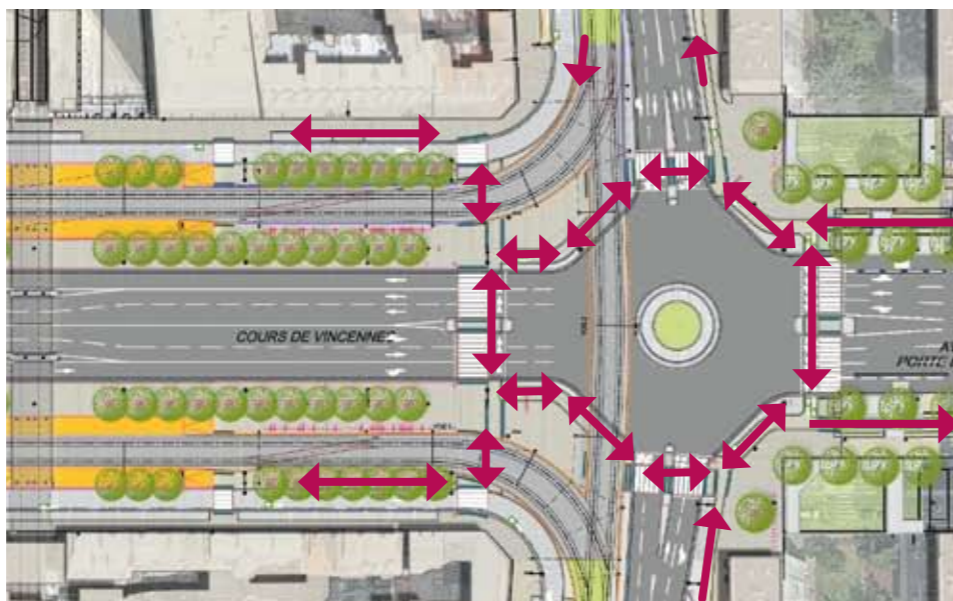
Le stationnement est réorganisé entre les places de livraison, GIG-GIC, taxis, stationnement résidentiel... Le projet prévoit notamment que 80 % des places de stationnement soient préservées et que les commerces disposent d'une zone de livraison à proximité.

LES PISTES CYCLABLES

Des itinéraires vélos seront aménagés de chaque côté des boulevards des Maréchaux et reliés aux pistes cyclables existantes.

Sur le cours de Vincennes, les cyclistes emprunteront les contre-allées.

Afin qu'ils puissent traverser la porte de Vincennes dans de bonnes conditions de sécurité, le carrefour sera ceinturé d'une piste cyclable à double sens.



Document d'étude - Les aménagements de la Porte de Vincennes au 22 janvier 2009.

LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS PORTE DE VINCENNES

➔ Depuis l'enquête publique menée en juin 2008 sur le prolongement du tramway T 3, des études techniques ont été réalisées en vue d'améliorer la sécurité des piétons Porte de Vincennes et le fonctionnement du carrefour pour ne pas bloquer le tramway. Elles concluent à la nécessité de modifier l'implantation des infrastructures du tramway initialement prévue. Ce document présente les nouveaux aménagements liés aux terminus des lignes nord et sud du tramway T 3 sur le cours de Vincennes. ●●●



Le Cours de Vincennes aujourd'hui

+ d'infos sur www.tramway.paris.fr

INFOS MAIRIE DE PARIS
39 75
Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe
www.paris.fr

INFORMATION RATP
32 46
0,34 € la minute
www.ratp.fr

